



A l'attention de Monsieur le Haut-commissaire de la République

Monsieur le Haut-commissaire,

Les représentants du Snespf, reçus ce jour tiennent à vous faire part de leurs revendications concernant la Polynésie française.

Nous connaissons aujourd'hui et depuis longtemps des conditions d'exercice et de vie indignes dans certains établissements, au vu de l'état déplorable des locaux, en particulier dans les internats. Phénomène exacerbé dans les îles où cet état de fait est récurrent.

Un nombre de postes d'enseignants insuffisant qui oblige le recours à des contractuels, qui ne sont pas formés. Dans certaines matières, il n'y a pas de vivier local, ce qui suscite inquiétudes de la part des enseignants et des parents d'élèves.

Nous réclamons un corps de titulaires remplaçants pour pallier ces manques.

En ce qui concerne le numérique, beaucoup d'effets d'annonces mais peu de résultats concrets. Beaucoup d'établissements sont sous dotés.

Concernant l'orientation de nos élèves (dont beaucoup sont en difficulté), les structures d'accueil en filière professionnelle sont insuffisantes et le nombre de Psy.En est trop bas. Aujourd'hui, deux postes ne sont toujours pas pourvus sur le territoire, alors que les charges de travail sont énormes.

Leur rôle est pourtant fondamental pour nos élèves. La suppression progressive des CETAD doit être compensée par la création de formations professionnelles variées et pour cela nos élèves doivent être guidés. Il en est de même pour les filières générales.

Pour nous, l'Etat doit aussi veiller au respect des statuts des enseignants, en particulier celui des CPE auxquels on impose des jours de permanence qu'ils ne doivent pas assurer.

Comme nos collègues des autres syndicats de la FSU, nous réitérons notre demande de mise en place du CHSCT. Ici comme ailleurs, ce comité est plus que nécessaire, non seulement pour les conditions d'hygiène et de sécurité (défaillantes dans beaucoup d'établissements) mais aussi pour la prise compte des souffrances des enseignants, soumis souvent à des pressions de la hiérarchie.

Le bien-être des enseignants ne peut être que profitable pour tous et en particulier pour les élèves dont nous avons la charge.

L'Etat pointe du doigt l'absentéisme (et non les absences) en voulant instaurer la journée de carence, ce à quoi nous nous opposons, nationalement et localement. Nous pensons que prévenir vaut mieux que guérir.

Monsieur le Haut-Commissaire, merci d'avoir pris la peine de nous recevoir et de nous écouter.

Vous comprendrez aisément l'état d'inquiétude dans lequel les personnels enseignants se trouvent aujourd'hui.

Veuillez agréer, Monsieur le Haut commissaire, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Snespf.

Alexandra Lanté et Renaud Lorenzo

Secrétaires territoriaux

